

QUELQUES STATISTIQUES

que vous devriez connaître
sur les **maladies graves**¹

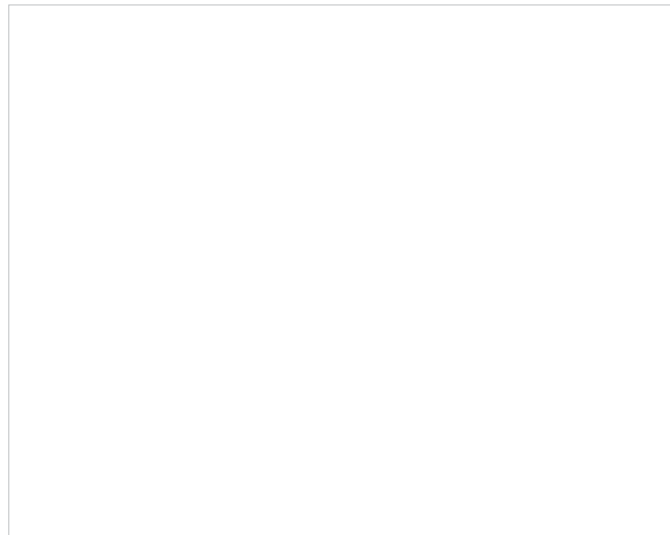
- > Les statistiques indiquent qu'un homme sur 2 et qu'une femme sur 3 souffriront d'une maladie cardiaque pendant leur vie.
- > Toutes les 7 minutes, un Canadien meurt d'une maladie cardiaque ou d'un accident vasculaire cérébral.
- > Sur les 70 000 infarctus qui frappent les Canadiens chaque année, 17 000 sont mortels. La plupart de ces décès surviennent à l'extérieur d'un hôpital.
- > Quatre-vingt-quinze pour cent des patients hospitalisés pour infarctus survivent à leur première attaque.
- > Les AVC représentent la troisième cause de décès au Canada. Six pour cent de tous les décès au Canada ont pour origine un AVC.
- > Environ 50 000 Canadiens sont victimes d'un accident vasculaire cérébral (AVC) chaque année. Ce chiffre correspond à un AVC toutes les 10 minutes.
- > Soixante-quinze pour cent des personnes atteintes d'un AVC survivent à leur première attaque.
- > Environ 30 000 Canadiens vivent actuellement avec les séquelles d'une attaque cérébrale.
- > Les chiffres montrent que 2 Canadiens sur 5 souffriront du cancer pendant leur vie.
- > Trente pour cent de nouveau cas de cancer et 17 pour cent des décès dus au cancer surviendront parmi les jeunes adultes et adultes entre 20 et 59 ans d'âge.

**Envisagez de vous procurer la couverture
Maladies graves de Kia Protect^{MC} pour vos
besoins en matière de financement de véhicule.**



NUMÉRO SANS FRAIS : 1-866-475-8864

www.kiaprotect.ca



Concessionnaire-vendeur

Remarque : Le contenu de ce dépliant n'est offert qu'à titre informatif. Vous trouverez les détails concernant le présent programme dans les formulaires d'adhésions, les guides des produits, les certificats d'assurance et les polices d'assurance collective applicables. Certaines modalités s'appliquent et peuvent limiter ou exclure la couverture. Les conditions et la disponibilité de la couverture dépendent des lois provinciales et peuvent varier en fonction des régions. L'assurance collective créancière est émise par Co-operators Life Insurance Company et administrée par Omni Group Services Corp.

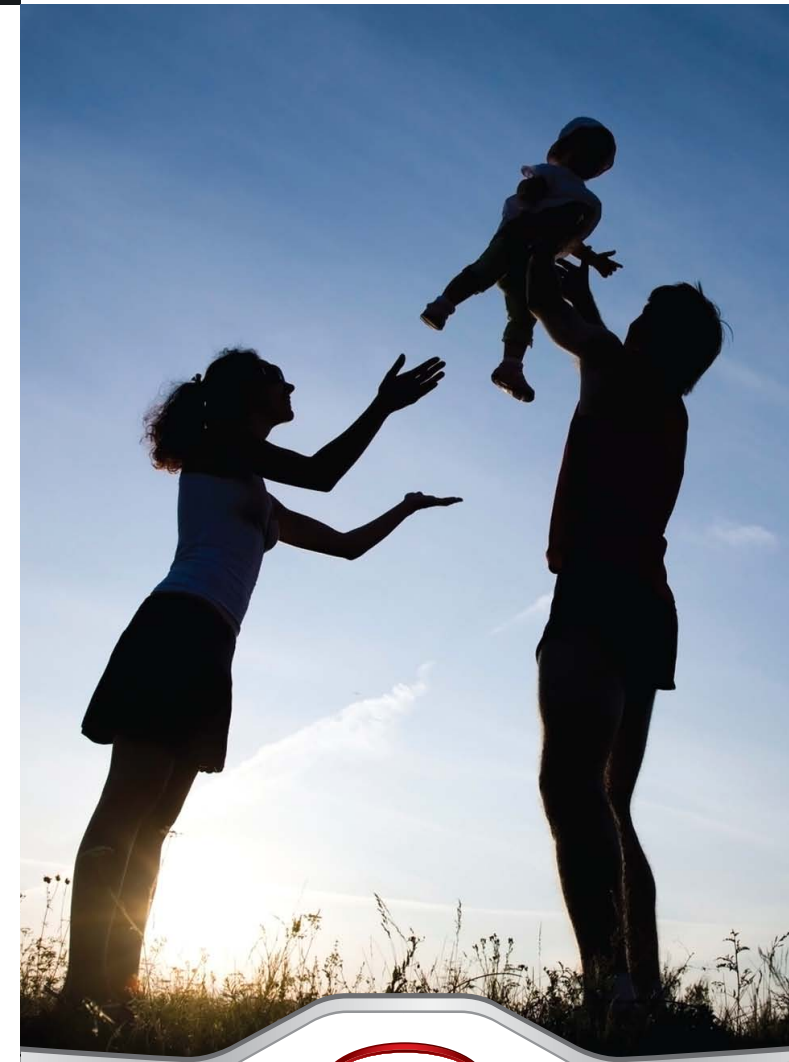
KPLP-B2C-0112-R4-F



KIA PROTECT^{MC}

Protection de prêt

COUVERTURES VIE,
MALADIES GRAVES, PERTE
D'EMPLOI ET INVALIDITÉ
pour votre financement de véhicule



www.kiaprotect.ca

**KIA PROTECT^{MC}**

Protection de prêt



PAREZ À TOUTE ÉVENTUALITÉ

Les statistiques révèlent que les probabilités d'être atteint d'une maladie grave ou d'un événement mettant votre vie en danger sont assez élevées. Par exemple, un Canadien sur 3 souffrira d'invalidité pendant 90 jours ou plus avant l'âge de 65 ans. Si une invalidité dure plus de 90 jours, elle durera en moyenne 2,9 ans. 1 Vous survivrez peut-être physiquement à un événement imprévu, mais pourriez-vous y survivre financièrement?

Le programme de protection de prêt Kia Protect offre une couverture Vie, Maladies graves, Perte d'emploi et Invalidité, conçue pour protéger votre solvabilité contre les impacts néfastes d'un événement imprévu qui pourrait vous empêcher d'honorer vos engagements financiers. Kia Protect peut s'occuper des mensualités liées au financement de votre véhicule si vous décédez, si vous contractez une maladie couverte ou si vous êtes frappé d'une invalidité couverte. Kia Protect protège votre solvabilité en cas de circonstances graves. Ainsi, votre véhicule demeurera auprès de votre famille, là où il devrait être.

AVANTAGES DU PROGRAMME

- > Les avantages sont exempts d'impôt.
- > Dans la plupart des cas, aucun examen médical ni souscription n'est requise.²
- > La plupart des professions à temps plein sont admissibles.³
- > Aucun supplément pour l'âge, la taille, le poids ou le tabagisme.
- > Résiliable en tout temps.⁴
- > Peut protéger la solvabilité.

1 Sources : Fondation des maladies du cœur du Canada, 2011. Statistiques Canada. Moralité, liste sommaire des causes, 2008. (Diffusée le 18 octobre 2011). Société canadienne du cancer : statistiques canadiennes sur le cancer, 2011.

2 Vous devrez remplir un questionnaire de santé seulement si vous êtes âgé de 66 ans ou plus ou si vous empruntez plus de 100 000 \$.

COUVERTURE VIE

En cas de décès, la couverture Vie de la Protection de prêt de Kia Protect remboursera le solde de votre prêt ou de votre location. En faisant en sorte que votre véhicule reste auprès de vos héritiers ou dans la succession, vous et vos proches n'aurez pas à vous inquiéter d'une perte possible de moyen de transport.

COUVERTURES VIE ET MALADIES GRAVES

Si vous subissiez un infarctus ou un AVC, si vous étiez atteint d'un cancer constituant un danger de mort ou si vous décédez, les couvertures Vie et Maladies graves de la Protection de prêt de Kia Protect paieraient le solde votre prêt ou de location de véhicule pour que celui-ci demeure auprès des personnes que vous aimez le plus.⁵

INVALIDITÉ

Les accidents et les maladies peuvent frapper n'importe qui, à n'importe quel moment. La Protection de prêt de Kia Protect effectuerait les paiements de votre prêt ou de votre location jusqu'à votre rétablissement, si l'invalidité est causée par une raison médicale couverte.

**KIA PROTECT^{MC}**

Protection de prêt

3 Pour tous les détails concernant les exigences d'admissibilité, consultez le Guide des produits.

4 Certaines modalités s'appliquent aux remboursements partiels ou complets.

5 Veuillez lire le guide du produit pour bien comprendre les avantages offerts en vertu de la couverture Maladies graves. Certaines étapes de l'apparition d'une maladie grave ne sont pas couvertes.

AN INSURER EN QUI VOUS AVEZ CONFIANCE

La Protection de prêt de Kia Protect est endossée par le Groupe de sociétés Co-operators limité. Depuis sa fondation en 1945, le Groupe Co-operators est devenu un chef de file canadien dans l'assurance et les services financiers. La coopérative assure en ce moment plus de deux millions de personnes à l'échelle nationale et gère des actifs de plus de 42 milliards de dollars. Grâce à un personnel composé de plus de 5 000 personnes, un réseau pancanadien d'agents exclusifs et plus de 600 bureaux, Co-operators s'est forgé une réputation de confiance. Ne vous inquiétez pas, la Protection de prêt de Kia Protect est la couverture la plus fiable qui existe en ce moment sur le marché.

Pour obtenir de plus amples renseignements au sujet de Co-operators, visitez son site Web à l'adresse www.cooperators.ca.



Pour plus de renseignements sur la Protection de prêt de Kia Protect, contactez le concessionnaire Kia de votre région ou composez le 1-866-475-8864.